

# Simplification des procédures de contestation des PV, conduite accompagnée dès 15 ans et report de la dépenalisation du stationnement : des mesures en faveur des usagers de la route en adéquation avec les recommandations de l'Automobile Club Association

Adoption par l'Assemblée Nationale de l'amendement prévoyant la contestation des PV automatisés via Internet, entrée en vigueur de la conduite accompagnée dès 15 ans, annonce du report de la dépenalisation du stationnement à 2017, ces derniers jours ont été l'occasion de mesures favorables aux usagers de la route.

Des mesures de simplification et de bon sens revendiquées depuis de nombreuses années par l'Automobile Club Association (ACA), principale organisation de défense des automobilistes.

L'ACA, qui salue ce projet de loi permettant d'obtenir une information plus facile d'accès et plus rapide et une défense plus simple, poursuit néanmoins sa mobilisation en faveur d'une « démarche qualité » de la chaîne contrôle-sanction, entamée depuis 2009 par des actions auprès du Ministère de la Justice et du Défenseur des Droits. Selon elle « pour avoir un impact durable sur le comportement des conducteurs, l'arsenal répressif doit être fiable, simple et facile d'accès et non dissuasif en cas de contestation ».

L'Automobile Club accueille également favorablement la mesure permettant la conduite accompagnée dès 15 ans :

*« C'est une réalité : passer son permis aujourd'hui, c'est trop long et trop cher ! Pour beaucoup de jeunes c'est un outil indispensable pour décrocher un emploi. Plébisciter des filières d'apprentissage comme la conduite accompagnée est important pour faciliter l'accès au permis, sans compter l'impact favorable sur le plan de la sécurité routière. Mais il ne faut pas s'arrêter là ! »* déclare Didier Bollecker, Président de l'Automobile Club Association. Avant de poursuivre *« C'est bien la formation globale à la conduite qui doit être repensée. Des efforts sont encore à faire sur les formations post permis et le continuum éducatif qui doivent être systématisés pour une meilleure sécurité routière. »*